



“ Sur 10 ha de prairie temporaire, nous produisons de 8 à 12 T/ha de luzerne en fonction des années, ce qui a permis une économie de 30 à 50 tonnes d'achat de soja toujours en fonction des années. Pour atteindre une autonomie complète, il faudrait faciliter les échanges de proximité entre un spécialiste des grandes cultures qui pourrait produire de la luzerne de qualité et un éleveur qui n'a pas forcément le temps de réaliser cette production... ”

Bruno FAUCHERON,
Producteur de lait à Cheveuges dans les Ardennes



“ Le programme ARPEEGE se présente comme une véritable opportunité de développer des solutions face aux enjeux actuels et à venir des systèmes de polyculture élevage de la région, tel que le changement climatique ou le plan protéine par exemple. ”

Laurent ROUYER, Président de la commission Agronomie-Environnement-Productions Végétales de la CRAGE



Pour visionner les vidéos, rendez-vous sur grandest.chambre-agriculture.fr/videos

Le programme ARPEEGE m'intéresse.

À QUI PUIS-JE M'ADRESSER ?

- **Hervé FESTUOT**
herve.festuot@ardennes.chambagri.fr
06 08 90 17 83
- **Maëva GUILLIER**
maeva.guillier@grandest.chambagri.fr
06 18 11 75 03

- Suivez-nous sur twitter @PEI_ARPEEGE
- Plus d'infos sur notre site



L'autonomie protéique et énergétique des élevages du Grand Est : du projet à l'action

Le programme ARPEEGE (Autonomie en Ressources Protéiques & Énergétiques des Élevages du Grand Est) a l'ambition de rapprocher les intérêts des éleveurs et des céréaliers au sein d'un cercle vertueux de production et d'utilisation de protéines végétales.

Ce Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), porté par la Chambre d'Agriculture du Grand Est, réunit un Groupe Opérationnel composé des acteurs des filières animale et végétale, de l'amont à l'aval. Le projet court sur une durée de 3 ans à compter de septembre 2019.

#2



Version actualisée
Octobre 2020

Première étape de diagnostic

Le Grand Est, fort de sa diversité de productions agricoles, dispose de différentes ressources valorisables en alimentation animale. On estime que l'autonomie fourragère de l'élevage de notre région serait de 119% si l'ensemble des co-produits et fourrages produits sur notre territoire étaient valorisés.

Mais la réalité est tout autre : les matières qui pourraient être consommées localement sont souvent exportées hors de la Région et les sécheresses répétitives amputent les capacités de productions annuelles. Le but est donc d'identifier à l'échelle de l'exploitation et du territoire, les zones en tension fourragère et les leviers à mettre en place afin d'être plus autonome et de développer l'économie circulaire.



Comment créer du lien entre céréaliers et éleveurs ?

Une solution : la contractualisation

La polyculture-élevage à l'échelle territoriale a de nombreuses vertus : notamment celui de **boucler les cycles des nutriments** en recyclant la matière organique et en diminuant l'importation de fertilisants chimiques. Elle permet également d'accroître la **résilience des systèmes**, notamment en **sécurisant le système fourrager**. Certaines coopérations entre agriculteurs s'opèrent déjà sur le territoire : échange foin/fumier, pâturage des intercultures, ...

Notre but est de les recenser, les analyser et d'en inspirer d'autres. Une première phase d'enquêtes auprès d'agriculteurs est poursuivie par l'accompagnement de nouvelles coopérations céréaliers-éleveurs tout au long du projet, que ce soit via des outils techniques, méthodologiques et juridiques.



Comment substituer le tourteau de soja OGM dans les rations ?

Nous pouvons imaginer de multiples ressources protéiques alternatives au tourteau de soja OGM importé : soja cru, toasté ou extrudé, luzerne, colza, pois, féverole, prairies, ... Ces matières riches en protéines seront étudiées au sein du projet au travers de « **fermes pilotes** » et de l'exploitation du Lycée agricole de Rethel qui testeront des rations innovantes..

Les impacts techniques, économiques et environnementaux sur les systèmes d'élevage provoqués par la recherche d'autonomie alimentaire seront analysés. Ce travail sera couplé avec l'étude des différents cahiers des charges mis en place sur le territoire qui encouragent déjà l'autonomie alimentaire des troupeaux et/ou le passage à une alimentation sans OGM.

Quelles ressources végétales développer sur le territoire ?

Les systèmes de culture sont soumis à différentes contraintes techniques (gestion des ravageurs, contraintes climatiques), réglementaires (restrictions d'utilisation des produits phytosanitaires, disparition de certaines molécules) et économiques (instabilités des productions, fluctuations des prix). Afin de pallier ces problèmes, différents leviers sont étudiés dans le projet.

Citons par exemple :

- L'insertion de légumineuses, comme le soja, dans les assolements : ces cultures ont l'avantage d'apporter de l'azote dans les systèmes et constituer une ressource riche en protéines ;
- L'introduction des prairies temporaires ou de luzerne dans la rotation qui permettent de casser les cycles des ravageurs, contribuer à la réduction de l'usage des intrants chimiques et accroître la biodiversité sur les parcelles.

Il nous reste à établir le potentiel agronomique de ces cultures en région, adapter les techniques de production face aux évolutions de contexte : ressource en eau, besoins alimentaires des élevages, évolution des systèmes de production, ... et imaginer des solutions afin de les valoriser localement.

“ Le soja part en benne pour être transformé et il revient en benne pour être distribué dans les fermes ; on est bien dans un circuit court. Aujourd'hui on peut produire du soja chez nous et le consommer chez nous ! Les éleveurs cherchent par tous les moyens des économies, l'autonomie en protéine en fait partie.”

Bertrand CHOLEY - Vaumecourt (88)
Producteur de graine de soja et de tourteau non OGM à destination des éleveurs



Témoignage vidéo complet
sur grandest.chambre-agriculture.fr

Rendez-vous dans la rubrique
Productions agricoles > autonomie protéines

DEVENEZ FERME PILOTE DU PROJET !

- Vous pratiquez une **coopération** avec un ou plusieurs agriculteurs et souhaitez partager votre expérience avec d'autres ?
- Vous souhaitez mettre en place une **contractualisation** avec un voisin mais ne savez pas par où commencer ?
- Vous souhaitez développer la part de **nouvelles ressources protéiques** dans votre ration et apporter de la valeur ajoutée à votre production ?

Contactez-nous :

herve.festuot@ardennes.chambagri.fr - 06.08.90.17.83

maeva.guillier@grandest.chambagri.fr - 06.18.11.75.03

